

Commune de **GIGONDAS**
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, et le jeudi 12 juin à dix huit heures trente ;

Le Conseil Municipal de la Commune de GIGONDAS, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances en l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de **Monsieur Michel MEFFRE, Maire en exercice.**

Date de la convocation du Conseil Municipal : 5 juin 2025

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de membres présents : 12

Présent(es) à l'ouverture de la séances	Anne Sophie AY, Jérôme BOUDIER, Caroline CHOCHOIS, Véronique CUNTY, Céline DRUT, Lionel FUMAT, Anne Caroline MAZALOUBAUD, Michel MAZALOUBAUD, Michel MEFFRE, Anik VINAY SOUCHIERE, Thémis SOUCHIERE
Excusé (e) Pouvoir(s) :	Mathieu BOUTIERE à Anne Caroline MAZALOUBAUD, Claudine FARAVEL à Céline DRUT, Eric UGHETTO à Michel MEFFRE,
Absent(es) :	Frédéric HAUT

Madame Céline DRUT a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

D2025_36

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE : RÉPARTITION DU MONTANT DES AMENDES DE POLICE 2025 – DOMAINE VOIRIE – TRAVAUX DE SUPPORTS DE VÉLOS

Vu les articles L 2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération D2020_17 du 25 mai 2020 portant délégation au maire de certaines attributions du Conseil Municipal, dont celle de demander à tout organisme financeur l'attribution de subventions, conformément à l'article L.2122-22-26° ;

Considérant le projet d'installation de parc vélos sur le parking Bacchus ;

Considérant le budget de la commune ;

Considérant le soutien financier mobilisable via le Département de Vaucluse, dans le cadre du dispositif de répartition du produit des amendes de police pour la réalisation de travaux portant sur l'aménagement des équipements améliorant la sécurité des usagers des voiries et l'accès aux réseaux de transports en commun ;

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des présents :

SOLLICITE le concours financier du Département de Vaucluse dans le cadre du dispositif de répartition du produit des amendes de police pour l'année 2025, à hauteur de 70 % soit 367.50 €.

ARRETE le plan de financement de cette opération comme suit :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400497-20250612-D2025_36-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/06/2025
Publication : 16/06/2025

Pour l'autorité compétente par délégation



Coût de l'opération HT 525.00 €	
Financement de l'opération HT	
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE VAUCLUSE AMENDES DE POLICE 2025	367.50 €
Nom autre(s) financeur(s) le cas échéant	0
TOTAL FINACEMENT PUBLIC	367.50 €
Autofinancement de la Commune	157.50 €

S'ENGAGE à ne pas commencer les travaux avant la notification de l'arrêté de subvention ;

CHARGE Monsieur le Maire à signer toutes pièces à intervenir

Ainsi délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

La secrétaire de séance
Céline DRUT





Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400497-20250612-D2025_36-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/06/2025
Publication : 16/06/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

